

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

Numéro 130 - Déc 2011

# L'inFO44



## CTL DU 8 DECEMBRE 2011

### L'accueil du public

#### Le constat:

Les quelques chiffres que l'administration a bien voulu nous transmettre en séance semblent faire apparaître une petite baisse pour 2011 de la fréquentation des guichets de la DRFIP 44.

La Direction reconnaît néanmoins que ces chiffres sont en contradiction avec ceux du national. Elle nous indique également que concernant Ancenis, où la fréquentation des guichets est en large hausse, les chiffres ne sont pas fiables....

Pour les élus **FO**, cette baisse s'explique facilement en raison d'une part de la première réduction de la plage horaire (de 16h à 18h). D'autre part, les usagers lassés de devoir faire la queue pendant plusieurs heures se sont tournés vers le téléphone ou le courrier.



#### La solution proposée:

La direction souhaite trouver un équilibre entre l'accueil (physique, téléphone, mail et courrier) et les autres missions. Pour cela, elle propose de réduire les plages d'ouverture au public, et, entre autres, de fermer les grands sites de Nantes au public, le midi.

Pour l'administration, deux sites posent problème (Cambronne avec l'accueil Jules Verne et "Versailles"). Les agents rechignent à venir renforcer l'accueil. Mais cela est tout à fait légitime quand au niveau de leur propre service, ils sont déjà en nombre insuffisant pour réaliser leur propre travail et remplir leurs objectifs !.

Pour **FO**, réglementairement, un agent est affecté sur un des postes qu'il a sollicité : il n'a pas d'obligation à venir renforcer le service d'accueil d'un autre poste même si celui-ci se trouve sur le même site.

Par contre, cela n'est pas applicable pour les personnes affectées en services de direction (Versailles).

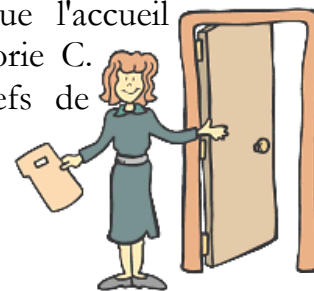
La question du remplacement des agents de l'accueil Jules Verne par les agents des SIP autre que Nantes Nord Est n'entre pas dans la réglementation et ne pourra donc être traité que dans le cadre du volontariat.

Or, le DRFIP considère que le volontariat n'est pas possible dans le cadre professionnel. AFFAIRE A SUIVRE donc ..... mais si vous êtes confrontés à une difficulté, vous pouvez faire appel aux militants **FO** DGFIP 44.

Concernant le Quai de Versailles, le remplacement des agents qui assurent **l'accueil d'orientation** se fera par une équipe de 24 agents prélevés dans les autres services du site (hors comptabilité).

Le DRFIP a rappelé que la « doctrine d'emploi » précise que l'accueil d'orientation ne doit être effectué que par des agents de catégorie C. Néanmoins, après discussion, il indique qu'il laissera aux chefs de division le soin de remplir les plannings....

**Les syndicats ont voté unanimement « contre ».**



### **Petite explication sur le nouveau fonctionnement des CT :**

Que se passe-t-il désormais quand l'ensemble des OS votent contre ?

Vous le savez, le fonctionnement des Comités Techniques a changé depuis les dernières élections. Ils ne sont plus paritaires d'où le changement d'intitulé : ce n'est plus **Comité Technique Paritaire Déconcentré** mais **Comité Technique Local**.

Dans le cas d'un **vote unanime défavorable**, le Comité Technique est convoqué de nouveau ... **et cette fois l'avis est réputé avoir été donné même en cas de second vote défavorable !**

**FO** n'avait pas signé les fameux accords de Bercy. Les signataires adeptes du *dialogue social responsable*, en sont pour leurs frais .... quand ils pensaient pouvoir peser sur les orientations de l'administration ! On voit leur grande réussite .... en fait cela sera entériné dans un autre CT..... une réunion supplémentaire, c'est le seul gain !

Par ailleurs, le DRFIP a rappelé la définition d'un accueil généraliste : l'agent, quelque soit sa filière d'origine doit pouvoir répondre à des questions simples sur l'ensemble des métiers de la DGFIP. C'est le Kit Accueil !

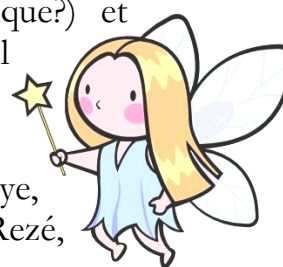


**Sur ce sujet, la séparation des métiers n'est pas de mise... une petite entorse, mais qui a son importance à ce qui avait été annoncé pour faire avaler la pilule nommée Fusion....**

### **Équipement:**

L'administration pense avoir trouvé la solution (baguette magique?) et compte résoudre les problèmes d'accueil par l'installation de matériel de pointe (autocom, téléphones numériques et logiciel de comptage d'appels comme outil de pilotage).

Cet équipement a été installé sur Ancenis, Aigrefeuille, Bouaye, Machecoul, Blain, St Nazaire EH, Pornic et Nantes. Les postes de Rezé, de St Herblain et La Baule devraient suivre.



Le bénéfice de ces nouveaux matériels ne sera effectif que dans quelques mois, le temps de s'approprier les différentes fonctionnalités s'y rattachant.

L'activité du standard (FF) de Cambronne n'est pas remise en cause par ces changements.... mais un complément d'activité est envisageable si les appels téléphoniques étaient en baisse dans le nouveau dispositif.

### **Immobilier :**

L'administration continue son travail de mise aux normes pour l'accessibilité aux handicapés. Les problèmes de confidentialité seront résolus par l'installation de lignes ou de poteaux de balisage selon la configuration. Pour les SIE, le DRFiP considère que

recevoir un usager dans un bureau où travaillent plusieurs fonctionnaires, ne pose pas de problème....

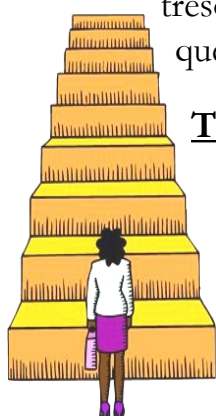
### SIP de Rezé

Toujours en attente d'une réponse de principe de la Direction Générale pour aller plus loin dans ce projet...mais bonne nouvelle : pas de réponse négative ! La DG a sans doute autre chose à faire car cela traîne depuis plus de deux ans maintenant .....

### Utilisation de GAIA

Lors des GEM, les participants ont fait remonter qu'en trésorerie, les agents apprécieraient d'avoir un collègue spécialiste de la fiscalité lors de la campagne IR. Impossible répond la direction. Elle compte réactiver les formations pour une utilisation plus fréquente de GAIA. Elle mettra en place un numéro dédié et réservé aux interrogations des trésoreries.

Quant à savoir qui assurera cette permanence téléphonique sachant que quelquefois, les trésoreries couvrent le territoire géographique de plusieurs SIP ? .... cette question posée par les élus **FO** a bien embarrassée la Direction. A revoir.



### Transferts de missions

- le renseignement cadastral PTGC
- la délivrance des certificats d'acquisition intra communautaire des particuliers au SIE de Nantes Sud-Est (qui s'occupe déjà des professionnels). La question qui reste en suspens est de savoir si ce sont les collègues du SIE qui descendront au RDC (accueil de l'enregistrement) ou si les usagers vont d'eux-mêmes aller au 4ème Graslín.

## **Ponts Naturels**

Les ponts envisageables sont au nombre de 6 :

- Lundi 30 avril
- Vendredi 18 mai
- Lundi 24 décembre
- Lundi 7 mai
- Vendredi 2 novembre
- Lundi 31 décembre

FO DGFIP44 avait demandé à l'administration de réaliser une enquête auprès des agents de la DRFiP44, ce qu'elle a refusé.

L'administration nous a proposé initialement 3 ponts : ceux en période scolaire, soit les 3 derniers de la liste.

Après discussion, l'administration a ajouté celui du 18 mai.



VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CFDT	FO et SNUI/SUD	CGT

Les élus FO ont voté CONTRE car l'enquête réalisée par FO a montré que très peu d'agents étaient défavorables aux 6 ponts.

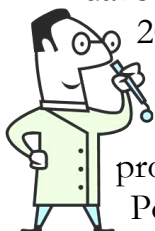
Le vote n'étant pas unanime, cette proposition a été adoptée.

## Harmonisation de l'équipe de renfort

Désormais les deux équipes (EDRA et ERD) seront positionnées mensuellement, avec recensement pour le 15 de chaque mois. Les "équipiers" en ont été avertis le 7 octobre.

## Révision des valeurs locatives des locaux professionnels

La dernière révision générale remonte à 42 ans (1970!). Une expérimentation a été menée dans 5 départements. La généralisation aura lieu sur l'ensemble du territoire en 2012, avec sortie des premières impositions établies sur les nouvelles bases en 2014.



Les locaux concernés sont ceux affectés à un usage commercial et ceux des professions libérales. Cela se fait sur la base de la déclaration du propriétaire. Pour l'instant, la question de la mise en place de contrôles à posteriori (la valeur locative ayant des incidences sur l'assiette de la CFE) n'a pas été abordée, pas plus que celle de renforts éventuels au PELP (Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels).

Rien n'est dit non plus sur un éventuel élargissement de cette révision aux locaux des particuliers ....

## Questions diverses

Les questions diverses ont été vues rapidement en fin de séance.

**La Baule** : un dossier a été adressé à la DG pour un déménagement dans des locaux neufs proches de la gare . Si la réponse est négative, des travaux de mises en sécurité devraient être effectués.

**Saint-Nazaire** : des travaux d'empoussièremment (amiante) seront réalisés le 12 décembre pour régler le problème des tapisseries qui se décollent.

**Bâtiment Graslin** (Cambronne) : une société doit rendre sa réponse prochainement sur la faisabilité du désamiantage complet de ce bâtiment.

### Prise en charge de vêtement de travail des agents

L'orientation de la DG serait probablement de rembourser sur facture.

### Allocation versée aux parents d'enfant handicapé

Jusque là versée trimestriellement dans le 44, elle sera désormais mensuelle.

### Remplacement du Cadre A à Machecoul

Il sera affecté dans le cadre du prochain mouvement national début 2012.

### Frais de déplacement

La procédure de remboursement fonctionne maintenant. Le problème de la liaison avec la régie est réglé.



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

### Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)